

L'ÉLEVAGE ET LES ELEVEURS TRANSHUMANTS, QUEL DEVENIR, QUELLE PERSPECTIVE ?

*Idriss Alfaroukh, Institut de Recherche en Elevage pour le Développement (IREDA), Tchad,
aolidriss@yahoo.fr*

Résumé

Malgré leur poids économique, la filière élevage pastoral (sous entendu mobile) et ses principaux acteurs, les pasteurs nomades ou semi-nomades, demeurent encore de nos jours dans de nombreux pays de la bande saharo-sahélienne, socialement déconsidérés, institutionnellement marginalisés et donc souvent politiquement négligés. Cet état de fait qui perdure depuis des décennies trouve ses fondements historiques dans les choix des administrations successives qui ont majoritairement privilégié le développement des zones soudaniennes ayant des riches potentialités agricoles, notamment cotonnières, au détriment des zones plus arides où la mobilité des hommes et de leurs animaux étaient considérés plus comme un problème que comme une solution à la valorisation d'espaces immenses mais quasi désertiques.

L'élevage pastoral, transhumant ou nomade, n'en demeure pas moins encore très largement répandu dans la bande sahélienne et reste la seule activité envisageable en zone aride ou semi aride et donc la seule source de revenus possible pour une part non négligeable des populations sahéliennes. Seul à même de valoriser de manière pérenne les espaces pastoraux immenses de la bordure saharo-sahélienne et jouant de ce fait un rôle fondamental dans la création d'emplois et la distribution des revenus en milieu rural, les systèmes d'élevage mobiles sont donc non seulement un outil incontournable dans la réduction de la pauvreté, mais aussi une base importante pour le renforcement de la sécurité sociale et de la souveraineté alimentaire des pays sahéliens. Ils disposent pour ce faire généralement d'importants atouts et potentialités sur lesquels les pays peuvent fonder de réels espoirs pour assurer un développement durable. Pourtant même s'ils ne sont pas, comme on a souvent l'habitude de le lire ou de l'entendre dire, en régression, ils sont cependant en danger, voire en très grand danger notamment à cause de l'apparition ou du développement de multiples contraintes ou entraves à la mobilité générées en grande partie par la croissance démographique toujours extrêmement vigoureuse des populations sahéliennes et son corollaire : l'occupation de plus en plus prononcée des terres par les activités agricoles, qui ne manquent pas de poser d'importants défis notamment en matière d'aménagement du territoire. En effet dans des zones où l'accès à l'eau sous toutes ses formes constitue un des premiers, sinon le premier frein à l'occupation des sols, il est donc particulièrement évident que les implantations d'ouvrages hydrauliques contribuent à modeler le paysage (dans le bon comme dans le mauvais sens) et à exacerber les tensions dans un contexte d'accroissement démographique quasi inéluctable.

Dans cette zone saharo-sahélienne actuellement en ébullition où les démographes prévoient le doublement de la population au cours des vingt-cinq prochaines années et où la consommation en viande augmentera de manière considérable, quel sont donc les perspectives et l'avenir de cette filière et des ses acteurs ? Ces systèmes d'élevage mobiles auront-ils encore un rôle prépondérant à jouer dans la satisfaction de l'accroissement des demandes nationales en protéines animale ? Quel niveau de productivité attendre de ce mode de production, est-il le plus adapté à valoriser des espaces pastoraux caractérisés par leur fragilité et leur vulnérabilité ? Existente-t-il des moyens d'améliorer ses performances ? Comment valoriser les espaces pastoraux disponibles et encore non exploités ? Comment assurer la préservation des ressources naturelles ? Quels sont réellement les souhaits des éleveurs et comment y répondre ? Comment la paix et l'équilibre social, principaux facteurs de développement seront-ils assurés ? Le renforcement de la complémentarité et de l'interdépendance entre agriculteurs et éleveurs sur le partage et l'usage de ressources permettront-elles une atténuation des conflits ? Quelles mesures intégrées aux politiques publiques notamment en terme d'aménagement du territoire pour mieux sécuriser la filière ? Parvenir à répondre à ces questions constitue en soi un véritable défi pour le développement futur du pastoralisme et des sociétés des pasteurs ainsi que pour l'équilibre et la stabilité sociale, économique et politique des pays saharo-sahéliens.

La découverte d'Abel et de Toumaï dans le désert du Djourab au Tchad, la présence de peintures rupestres, les gravures préhistoriques dans les pays du Sahel et du Sahara, la domestication des animaux en Egypte, l'existence des routes caravanières reliant les pays sahéliens entre eux, d'une part, et les pays du Sahel et du Sahara, d'autre part, démontrent amplement que l'élevage est au cœur de la préhistoire en occupant de grandes étendues, hier comme aujourd'hui, et joue un rôle déterminant dans la vie des populations de la zone sahélo-saharienne. L'élevage est l'une des principales activités, créatrice de richesse et moyen de transport à la base des échanges et du commerce régional.

Malgré son importance historique et économique, l'élevage pastoral (sous entendu mobile) et ses acteurs que sont les pasteurs nomades ou semi-nomades, demeurent encore de nos jours dans de nombreux pays de la bande sahélo-saharienne, socialement déconsidérés, institutionnellement marginalisés et donc très souvent politiquement négligés. Cet état de fait qui perdure depuis des décennies trouve ses fondements historiques dans les choix des administrations coloniales. Elles ont très majoritairement privilégié le développement des zones soudaniennes à fort potentiel agricole, notamment cotonnier, au détriment des zones plus arides où la mobilité des hommes et de leurs animaux était considérée plus comme un problème que comme une solution à la valorisation d'espaces immenses, mais quasi désertiques. Les régimes postcoloniaux ont très souvent aggravé cette situation en poursuivant et en amplifiant les politiques antérieures, notamment en cherchant à contrôler ces populations au nom, d'une part, de l'intensification de ces systèmes considérés comme contemplatifs et thésaurisateurs et, d'autre part, de la maîtrise de la circulation des biens et des personnes, notamment avec l'application des prélèvements fiscaux. Cependant, les causes de la marginalisation des communautés pastorales ne sont pas uniquement liées aux politiques nationales, les communautés ont elles-mêmes une part non négligeable de responsabilité. L'esprit d'indépendance nomade et le refus de toutes formes de contraintes extérieures à leur mode de vie – école, emplois administratifs, innovations techniques – a, en effet, grandement contribué à les écarter du mouvement général d'évolution. Au final, force est de constater que ces mouvements humains et animaux sont encore de nos jours très mal connus de la part des administrations et sont toujours accusés d'être générateurs de conflits entre les communautés.

L'élevage pastoral transhumant ou nomade n'en demeure pas moins encore très largement répandu dans la bande sahélienne et reste la seule activité envisageable en zone aride ou semi aride et donc la seule source de revenus possible pour une part non négligeable des populations sahéliennes.

Seul à même de valoriser les vastes espaces pastoraux de la bordure saharo-sahélienne et jouant de ce fait un rôle fondamental dans la création d'emplois et la distribution des revenus en milieu rural, les systèmes d'élevage mobiles sont donc non seulement un outil incontournable dans la réduction de la pauvreté, mais aussi un important instrument d'amélioration de la sécurité et de la souveraineté alimentaire des pays sahéliens. Ils disposent généralement d'importants atouts et des potentialités sur lesquels les pays peuvent fonder de réels espoirs pour assurer un développement durable.

L'élevage pastoral mobile et ses acteurs apparaissent donc socialement fondamentaux, économiquement essentiels, et donc politiquement incontournables. Il serait donc parfaitement fondé de considérer cette filière socio-économique comme une des toutes premières richesses durables et un des principaux avantages comparatifs des pays de la bande sahélienne et d'en faire en conséquence un domaine d'investissement prioritaire, ce qui sous entend également prendre mieux en compte au niveau des politiques publiques, les aspirations, les besoins et les droits de ses principaux acteurs.

Dans ce contexte il conviendrait donc d'identifier les stratégies, tant politiques qu'opérationnelles, à mettre en œuvre pour développer et améliorer l'exploitation de cette richesse nationale. Pour cela, il convient de réconcilier au mieux les aspirations des acteurs de la filière avec les impératifs économiques, institutionnels et politiques de l'État.

Différentes enquêtes réalisées sur le sujet auprès de groupes de pasteurs nomades ou transhumants montrent toujours que ceux-ci souhaitent, bien sûr, conserver leur mode de vie et leurs traditions séculaires léguées par leurs ancêtres ; c'est-à-dire continuer à vivre d'un élevage itinérant, sans

entrave, ni contrainte spatiale ou temporelle. En dehors de cette aspiration d'ordre philosophique et certainement bien illusoire, d'autres considérations beaucoup plus pragmatiques sont systématiquement relevées. Il s'agit toujours des mêmes, quoiqu'elles ne soient pas toujours exprimées dans un ordre similaire en fonction du groupe et surtout du genre des personnes enquêtées :

- la sécurité des personnes, des biens et des activités ;
- la santé des populations humaines et animales ;
- l'accès à l'eau et aux pâturages ;
- l'éducation.

Pour l'État, la mise en place d'une politique nationale de développement pastoral a mis en exergue plusieurs enjeux qu'il conviendra de concilier pour la définition des stratégies spécifiques d'intervention :

Les enjeux économiques

Quoiqu'on puisse en penser, il est indéniable, à la vue des statistiques nationales de bon nombre de pays sahéliens, que les systèmes d'élevage pastoraux mobiles pèsent significativement dans les économies nationales. Même si les potentialités du sous-sol sont généralement plus importantes qu'initialement anticipé (or, pétrole, uranium, etc.), l'élevage, et notamment l'élevage pastoral mobile, est et restera une activité économique de premier plan qui pendant encore très longtemps assurera la vie d'une frange importante de la population et dont il convient en conséquence de valoriser toutes les potentialités. Il n'est en effet pas sûr, et en tout cas c'est un sujet pour le moins controversé, que les systèmes pastoraux fixes (*ranching*) soient plus performants sur le long terme, compte tenu de la fragilité et de la vulnérabilité de la plupart des écosystèmes sahéliens. Les États doivent donc veiller à conserver la vitalité et le dynamisme de cette filière qui permet non seulement à des centaines de milliers de familles d'éleveurs de tirer l'essentiel de leur revenu mais qui stimule également une très large série d'acteurs, voire d'institutions, qui se succèdent dans la chaîne des valeurs : maquignons, convoyeurs, bouchers, restaurateurs, artisans mais aussi communes, services de l'État, organisations professionnelles, etc.

Les enjeux liés à l'aménagement du territoire

Dans des zones où l'accès à l'eau sous toutes ses formes constitue un des premiers, sinon le principal frein à l'occupation des sols, il est donc particulièrement évident que les implantations d'ouvrages hydrauliques contribuent à modeler le paysage (dans le bon comme dans le mauvais sens) et à exacerber les tensions dans un contexte de croissance démographique quasi inéluctable. Cette dimension d'aménagement du territoire, notamment en matière d'hydraulique pastorale ou d'accès à l'eau potable (AEP), doit donc être comprise et entreprise à un niveau suffisamment large (régional, voire national) de manière à optimiser l'occupation et l'exploitation mais aussi la conservation et la pérennisation de ressources naturelles, éminemment fragiles et vulnérables. De la même manière l'implantation des infrastructures et l'exploitation qui s'en suit doivent être raisonnées globalement pour optimiser le rendement économique de la filière et éviter les pertes de production ou les manques à gagner, liés à l'enclavement de la plupart des grandes zones de production.

Les enjeux sociétaux

Ces enjeux sont particulièrement importants à considérer car les stratégies à identifier et à mettre en œuvre devront favoriser le renforcement des liens et la complémentarité socioéconomique entre les différentes communautés, notamment entre agriculteurs et éleveurs. Elles devront également renforcer le sentiment d'appartenance nationale, ce qui sous-entend explicitement que les communautés pastorales puissent se sentir politiquement soutenues, socialement valorisées et physiquement protégées. Elles doivent donc bénéficier des mêmes « services » que les autres communautés plus sédentaires, même si la mise en œuvre sur le terrain nécessite forcément des adaptations, plus ou moins importantes, compte tenu du principe intangible de la mobilité qui sous-tend l'existence même de sociétés nomades ou semi nomades.

Les enjeux juridiques

Dans la mesure où la sécurisation du pastoralisme nomade ou transhumant constitue une affirmation politique intangible, seul un adossement législatif et réglementaire incontestable, et donc si possible incontesté, pourra garantir les droits mais aussi définir et poser les devoirs et les obligations des acteurs de cette filière. Au-delà de la conception des textes spécifiques (Code pastoral) qui restent largement à concevoir et à promulguer, notamment en cherchant leur mise en cohérence avec une batterie d'autres textes, tous aussi nécessaires concernant le développement rural au sens large (décentralisation, statut des communes, politique de l'eau, code rural, etc.), il sera également impératif de mettre en place sur le terrain les dispositifs d'application et de contrôle des différentes dispositions règlementaires qui auront été promulguées. Cette partie du processus étant probablement la plus difficile à mettre en œuvre car elle nécessitera à la fois l'affectation de moyens non négligeables, matériels mais surtout humains et donc financiers, de même qu'une réelle volonté politique locale ou parfois nationale afin de dénouer impartialement les inévitables problèmes forcément complexes et générateurs de dangers sociaux qui ne manqueront pas de se produire.

Face aux aspirations des populations nomades et aux enjeux gouvernementaux précédemment identifiés quels pourraient être les éléments de cadrage d'une politique nationale de développement et de valorisation de l'élevage pastoral ?

D'un point de vue général, cette politique pourrait être sous tendue par trois objectifs fondamentaux :

- Sécuriser l'existence de la filière et en optimiser la production et la valorisation économique ;
- Améliorer les conditions de vie et la reconnaissance identitaire des éleveurs nomades et semi nomades ;
- Prévenir l'apparition des conflits entre les communautés et renforcer le sentiment d'appartenance nationale.

Dans ce contexte, les mesures à intégrer dans les différentes politiques publiques devraient concourir à atteindre les objectifs spécifiques suivants :

- Sécuriser législativement et réglementairement l'existence et les activités de la filière élevage pastoral et mettre en place un dispositif de terrain opérationnel permettant d'assurer l'application des textes promulgués et la protection des communautés de pasteurs ;
- Faciliter la mobilité des troupeaux et l'accessibilité des espaces pastoraux (ponts, ouvrages d'hydraulique pastorale, axes de transhumance) ;
- Faciliter et sécuriser les transactions commerciales (réseaux de marché à bétail, dispositif de transferts financiers) ;
- Améliorer les connaissances techniques de base des éleveurs nomades ou semi nomades (vulgarisation en santé animale, zootechnie) ;
- Favoriser et faciliter l'émergence, la structuration et la légitimité d'organisations socioprofessionnelles destinées à la promotion et à la sauvegarde des intérêts de la filière élevage pastoral et de ses principaux acteurs ;
- Mettre en place un dispositif de santé spécifique (infrastructures, équipement, personnel, procédures) assurant un niveau de protection sanitaire approprié aux éleveurs nomades ou semi nomades et à leur cheptel (surveillance épidémiologique, prophylaxie et médicalisation) ;
- Mettre en place un dispositif d'éducation fonctionnelle (infrastructures, équipements, ressources humaines, procédures) adapté aux différentes communautés d'éleveurs nomades ou semi nomades assurant aux enfants et notamment aux filles un niveau d'instruction adapté à leurs activités et à l'environnement socio économique ;
- Améliorer l'accessibilité aux pâturages et à l'eau potable dans les zones pastorales ;
- Réduire autant que possible l'occurrence des conflits intercommunautaires (particulièrement entre éleveurs et entre éleveurs et agriculteurs) et en améliorer la résolution ;
- Valoriser le patrimoine culturel des éleveurs nomades et semi nomades ;

- Renforcer les administrations centrales concernées en matière de planification stratégique, de programmation opérationnelle et de suivi évaluation ;
- Améliorer les connaissances (sanitaires, économiques, sociales, environnementales) sur les systèmes pastoraux afin de développer et diffuser des innovations techniques pertinentes ; etc.

Compte tenu de ce qui précède ainsi que de l'étendue et de l'éclectisme des objectifs recherchés, la méthodologie d'intervention sur le terrain, c'est-à-dire la définition et la mise en œuvre des projets de développement, devrait également répondre à quelques principes de base :

- **Favoriser l'approche intersectorielle**

L'imbrication des différentes dimensions (économique, aménagement du territoire, sécurité, juridique, politique et sociale) à prendre en compte impose de s'inscrire nécessairement dans une démarche d'intégration de l'ensemble des administrations concernées. Les programmes ou projets viseront donc à fournir aux différents acteurs de la filière, et particulièrement aux éleveurs nomades et semi nomades, l'ensemble des moyens (services et infrastructures) nécessaires au maintien de leur mode de vie, traditions et cultures mais également leur permettre d'améliorer leurs conditions de vie et le niveau de production et de productivité de leur élevage. Tous les aspects du développement socioéconomique de ces populations seront ainsi abordés simultanément, voire conjointement (santé humaine et animale) et notamment :

- la qualité et l'accessibilité des services sociaux de base (santé animale et humaine, éducation, formation, accès à l'eau) aux populations nomades et semi nomades ;
- la sécurisation des fondements de la filière (mobilité des troupeaux et accessibilité des espaces pastoraux) ;
- l'amélioration de la productivité et des conditions d'exploitation du cheptel ;
- la structuration socioprofessionnelle et la sauvegarde des intérêts des différents acteurs de la filière ;
- la valorisation du patrimoine culturel des éleveurs nomades et semi nomades ;
- la coordination efficace des méthodologies d'intervention et des financements des bailleurs de fonds, tout en favorisant les interventions globales et à long terme.

- **Capitaliser les enseignements et les acquis des interventions sectorielles précédentes**

Les systèmes d'élevage pastoraux ont déjà bénéficié d'un nombre relativement important d'interventions financés par l'État et ses partenaires bilatéraux et multilatéraux (FED, AFD, BAD, UNICEF, etc.). Ces interventions, pour la plupart thématiquement et géographiquement circonscrites, souvent mal appropriées par les services de l'État, ont tout de même permis de mettre en place des référentiels techniques précis (notamment dans les domaines de l'hydraulique pastorale et de l'organisation des filières). Ces référentiels devront impérativement être mis à profit dans le cadre de la définition des procédures opérationnelles de mise en œuvre d'actions des nouveaux projets et programmes sur le terrain.

Conclusion

Même si les débats sont loin d'être définitivement clos, depuis une quinzaine d'années, les acteurs du développement reconnaissent de plus en plus l'importance économique et sociale des systèmes d'élevage pastoraux mobiles, et donc la nécessité de protéger les activités et les pasteurs nomades ou transhumants. Cela sous-entend de mettre en place des politiques nationales spécifiques de développement pastoral intégrant des mesures stratégiques permettant de réconcilier les aspirations, les besoins et les droits des populations concernées avec les enjeux gouvernementaux en matière économique, sociale, sécuritaire, juridique et d'aménagement du territoire. À minima ces éléments stratégiques pris globalement devront garantir d'abord la sécurisation de l'existence même de la filière, ensuite l'amélioration des conditions de vie sociale, économique et politique, de la sécurité et de la reconnaissance identitaire des éleveurs nomades et semi nomades et enfin la mise en place d'un dispositif impartial d'atténuation et de règlement des conflits intercommunautaires.

À un niveau plus opérationnel (projets et programmes) et compte tenu de l'étendue et de l'éclectisme des domaines d'intervention, de l'immensité des espaces concernés, de l'importance des populations humaines et animales touchées, de l'enracinement des traditions, il faudra également veiller à favoriser l'approche intersectorielle, la capitalisation des enseignements et des acquis des interventions sectorielles précédentes, la coordination des procédures ou des méthodologies d'interventions et la mise en œuvre d'intervention sur le long terme. Les retombées que peuvent en attendre les États, notamment en termes économiques, mais aussi en termes sécuritaires, sociaux et politiques, sont très significatives. La reconnaissance et la prise en compte spécifique de populations jusqu'à présent largement marginalisées dans les processus de développement – et qui pourraient de ce fait devenir très vulnérables aux sollicitations extrémistes qui se développent depuis peu dans la bande sahélienne – est cruciale. Dans un monde où la consommation de protéines animales ne cesse de croître, il est encore possible d'affirmer que le pastoralisme mobile sahélien à toujours un rôle à jouer et qu'il peut être considéré comme une des toutes premières richesses et un des tous premiers avantages comparatifs des pays qui l'abrite.